

Image not found or type unknown



Demande de restitution d'un véhicule

Par **Aully**, le **18/04/2016** à **08:29**

Bonjour,

Mon mari c'est fais arrêter puis incarcéré pour escroquerie. Voilà 2 ans qu'il est sorti de prison et qu'il n'y a toujours aucune nouvelle sur son dossier ni même d'audition de la part de la juge. On lui a saisi sa voiture et je souhaiterai essayer de la récupérer malgré les chances qui sont assez maigres. Qu'elle de genre de lettre je dois faire ? Au cours de ces 2 ans, nous nous sommes mariés et avons eu 1 bébé, cela peut-il être favorable ?

Merci.

Bien cordialement.

Par **Fleety**, le **13/05/2016** à **16:09**

Bonjour,

Le fait d'avoir un enfant ne changera rien quand à l'issue de votre problème.

Avez-vous essayé de contacter les avocats chargés de cette affaire ?

Par **Tisuisse**, le **14/05/2016** à **11:23**

Bonjour,

S'il y a eu saisie confirmée par jugement, la voiture aura été déjà vendue par les Domaines, au profit de l'Etat, donc vous ne récupérerez rien. Le pris de la voiture a servi, entre-autres, à payer les frais de justice.